

70^e COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

LA FRANCOPHONIE MOBILISÉE POUR RENFORCER
L'ACCÈS À LA JUSTICE
DES FEMMES ET DES FILLES

NEW - Y O R K , 9 - 1 9 M A R S 2 0 2 6



À l'occasion de la 70^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCF70), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et le Réseau francophone pour l'égalité Femme-Homme (RF-EFH) se mobilisent afin de porter leur plaidoyer au plus haut-niveau.

Dans un contexte international marqué par la montée des crises sécuritaires, certains reculs des droits et la fragilisation des mécanismes multilatéraux de protection, la Francophonie réaffirme que l'accès effectif à la justice pour les femmes et les filles constitue un pilier central de l'État de droit, de la paix durable et de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

À travers leurs actions complémentaires, organisées en synergie, les trois entités rappellent que cet accès suppose à la fois une identité juridique reconnue, des cadres normatifs pleinement appliqués et contrôlés, la pleine intégration des femmes dans les systèmes judiciaires et à tous niveaux ainsi qu'une implication active des acteurs économiques et de la société civile pour garantir l'effectivité des engagements internationaux.

En conjuguant action institutionnelle, responsabilité parlementaire et engagement de la société civile, la Francophonie conforte son approche intégrée et cohérente pour le renforcement de l'accès à la justice pour les femmes et les filles.

OBJECTIF COMMUN DE LA FRANCOPHONIE

Porter au plus haut la voix francophone en faveur d'un accès effectif à la justice pour les femmes et les filles, en articulant identité juridique, responsabilité parlementaire, mise en œuvre des engagements internationaux et implication du secteur privé comme levier d'accélération.



MARS 2026

Journée internationale
des droits des femmes



ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES EN MARGE DE LA 70^e COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DU 9 AU 19 MARS 2026, À NEW-YORK

Dialogue de haut niveau de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Par le biais d'un dialogue de haut niveau, l'OIF met en lumière l'état civil comme condition première d'accès à la justice et aux droits fondamentaux. Forte de ses actions en matière d'enregistrement des femmes et des filles et de son engagement dans le cadre de l'ODD 16.9 et de l'Appel de Kigali, elle plaide pour une accélération des réformes et des actions garantissant une identité juridique à toutes.

Thématique

Actions francophones pour les femmes et les filles : l'identité juridique, vecteur de justice.

Date et heure

9 mars 2026, 13h15 – 14h30

Lieu

Salle de conférence E (ONU)
Sur invitation

[VOIR LE SITE](#) 



Atelier francophone du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF et l'OIF entendent outiller les parlementaires dans la mise en œuvre effective de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ». L'enjeu est de : lutter contre l'impunité, promouvoir la participation des femmes à la prise de décision et éliminer la violence en période de conflit et post-conflit, consolider les cadres juridiques.

Thématique

L'Agenda « Femmes, paix, sécurité : garantir l'accès des femmes à la justice en contexte de conflit et post-conflit ».

Date et heure

11 mars 2026, 16h45 – 18h

Lieu

Salle de conférence D (ONU)
Sur invitation

[VOIR LE SITE](#) 



Panels francophones du Réseau francophone pour l'égalité femme- homme (RF-EFH)

Le RF-EFH interroge le rôle du secteur privé dans l'accélération de l'égalité femmes-hommes et dans l'application concrète des conventions internationales et régionales. En réunissant entreprises, institutions et société civile, le réseau contribue à transformer les engagements en pratiques effectives.

Lieu

Mission observatrice de l'OIF
auprès des Nations Unies, 801
Second Avenue, Suite 605

Panel 1

Le secteur privé et les entreprises au service de l'égalité : accélérateurs de justice pour une réelle égalité.

Date et heure

11 mars 2026, 10h30

En présentiel et [EN LIGNE](#) 

Panel 2

La Francophonie et les conventions internationales et régionales sur l'égalité femme-homme, où en est-on ? L'urgence de leurs applications.

Date et heure

12 mars 2026, 10h30

En présentiel et [EN LIGNE](#) 

[VOIR LE SITE](#) 

